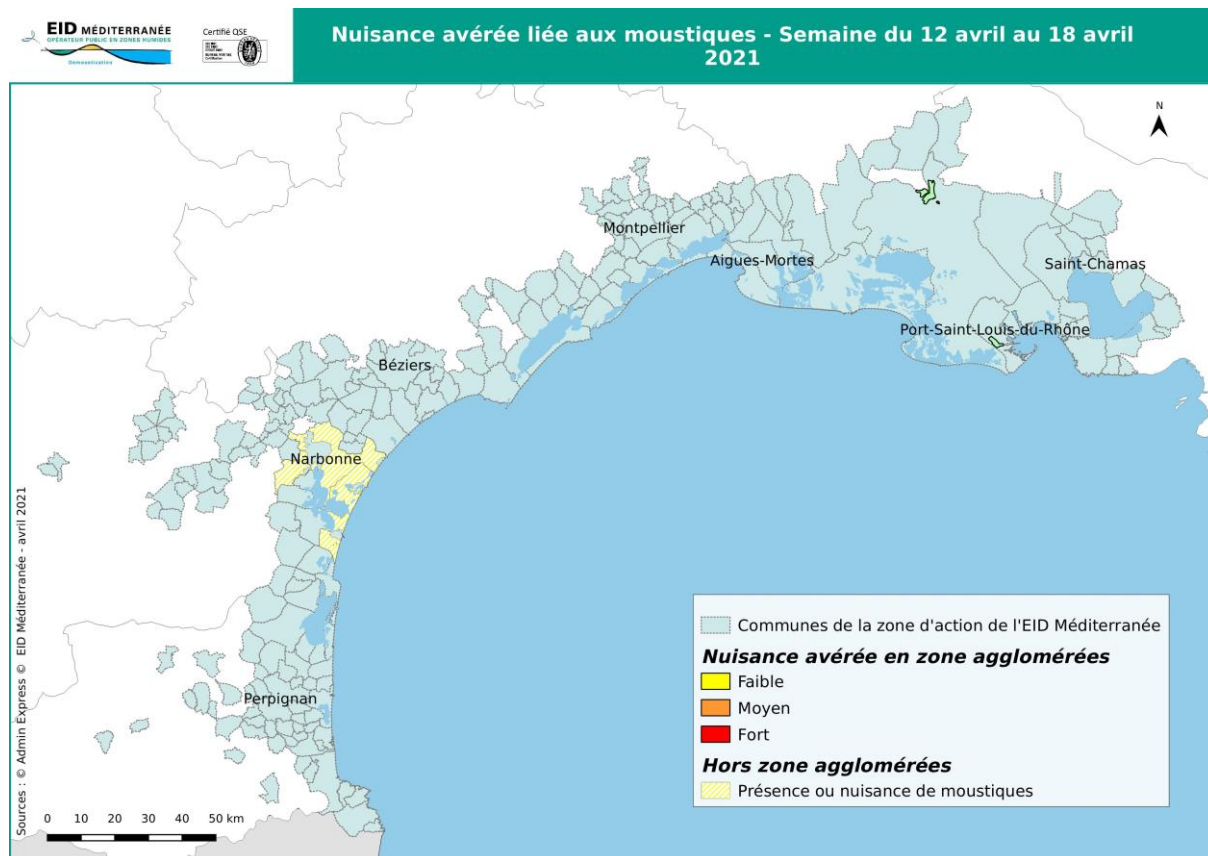


BULLETIN OPÉRATIONNEL

Bulletin « Moustiques » du 12 au 18 avril 2021



Au cours de la semaine du 12 avril 2021 :

Même si quelques moustiques adultes de l'espèce *Aedes detritus* sont observés ici et là, en journée, au niveau des zones de reliefs, essentiellement, on n'enregistre pas de véritables nuisances.

Comme pressenti, les mises en eau naturelles dans les zones humides ont été nulles à faibles selon les endroits et là où elles ont entraîné des éclosions larvaires, celles-ci ont été maîtrisées par des traitements terrestres. Pour lutter notamment contre le gel, des mises en eau artificielles ont été réalisées au niveau des zones agricoles et viticoles.

Plus de 250 hectares de zones humides ont été traités par voies aérienne (32 %) et terrestre (68 %).

À compter du 19 avril 2021 :

Un suivi des mises en eau artificielles et, le cas échéant, des éclosions larvaires sera effectué dans les prochains jours.

Les prévisions météorologiques annoncent des perturbations à compter de mercredi 21 avril, ce qui entraînera, le cas échéant, un suivi de l'hydrodynamique des milieux.

Pas de nouveaux risques de nuisance liée aux moustiques identifiés pour les prochains jours.

Situation par département :

- **Bouches-du-Rhône** : À l'embouchure du Grand-Rhône, 15 hectares d'éclosions larvaires issues d'irrigations ont été traités par moyens terrestres. 30 hectares d'éclosions larvaires faisant suite à des faibles pluies et vents marins ont fait l'objet d'un suivi, car sous l'influence des vents de terre, les faibles hauteurs d'eau se sont asséchées dans des délais allongés par les températures plus basses et n'ont donc pas fait l'objet de traitement. Pas de risque de nuisance liée aux moustiques en zones agglomérées dans ce département pour les jours à venir.

- **Gard** : Le ressenti de nuisance est faible à nul, y compris en dehors des zones agglomérées. Le vent, qui s'est maintenu toute la semaine, et les températures fraîches ont dissipé les quelques foyers résiduels. Quelques petits parcellaires et linéaires ont été traités au sol sur 4 hectares cumulés. Pas de nouveaux risques prévus pour les prochains jours.

- **Hérault** : 61 hectares ont été traités au sol, principalement au sud du département. Peu de risque de nuisance sur l'ensemble de la zone d'action, hormis, peut-être, sur le pourtour de l'étang de Thau, où quelques moustiques adultes pourraient occasionner ici et là quelques nuisances localisées en fin de journée, mais en dehors des zones agglomérées.

- **Aude** : Lorsque le vent tombe, on observe la présence, en journée et en dehors des agglomérations, de moustiques adultes résiduels plutôt âgés, comme à Gruissan (Île Saint-Martin), Port-La-Nouvelle (Île Sainte-Lucie) et Narbonne (Moujan). Dans les deux plaines agricoles et viticoles de Coursan et de Marseillette, les mises en eau se poursuivent et, à certains endroits, nécessitent des traitements, parfois par voie aérienne. Au total, 175 hectares ont été traités, dont 45 % par avion.

- **Pyrénées-Orientales** : Le risque de nuisance liée aux moustiques issus des zones humides est très faible à nul, du fait de l'efficacité des traitements réalisés jusque-là, après des submersions significatives. 2 hectares ont été traités manuellement sur les territoires de Torrelles et de Saint-Marie, avec un résultat satisfaisant et en lien avec les animateurs Natura 2000. Les zones humides restent exondées pour le moment, mais les vents à dominante sud-est prévus dans la semaine pourraient faire varier les niveaux d'eau.

Risque de nuisance liée aux moustiques - Semaine du 19 avril au 25 avril 2021

